

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR
DU CENTRE EQUESTRE DES RIVES DE L'AA
ET MODIFICATION DU CONTRAT DE PENSION

Monsieur Christian DEVOS, rappelle au Conseil que :

Par délibération du 29 mars 2006, le Conseil Municipal adoptait le règlement intérieur du Centre Equestre.

Il a été nécessaire de procéder à des modifications de ce règlement par délibérations des 25 Juin 2008 et 29 Juin 2022.

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des précisions sur le contrat de prise en pension d'un cheval ou d'un poney et sur l'utilisation des équipements (installation des serrures à badge pour la sellerie des propriétaires, utilisation des pâtures et du manège, modalités de paiement...). Il est donc proposé de modifier et de mettre à jour le règlement intérieur et le contrat de pension annexé.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le règlement intérieur du Centre Equestre modifié.

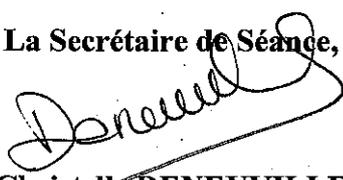
La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

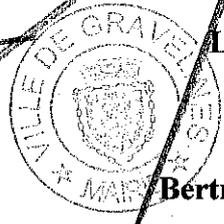
- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve les modifications du règlement intérieur ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer le règlement intérieur et intervenir ainsi que toutes pièces utiles à l'exécution des présentes ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 NOVEMBRE 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **28 NOV. 2024**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **28 NOV. 2024**

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.